

**CIBLE**

## Échéance

**J**acques Chirac a été réélu président de la République voici dix-huit mois. C'est peu. Et c'est encore moins pour le gouvernement constitué après les élections législatives de juin 2002 – donc à la veille de l'été.

Il n'est pas encore question de faire le bilan de l'action gouvernementale mais une chose est d'ores et déjà certaine : le temps de l'action est terminé puisque les grandes manœuvres pour la campagne présidentielle ont débuté dans la dernière semaine de novembre.

Certes, nous connaissons déjà le nom des deux candidats rivaux de la gauche – Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn. Mais c'est la droite qui donne le rythme avec la candidature implicite de Nicolas Sarkozy et la réplique de Jean-Louis Debré souhaitant que Jacques Chirac se représente en 2007.

Toutes les pensées, toutes les paroles, tous les actes sont désormais déterminés par la grande échéance : prime au cynisme, à la démagogie, aux manœuvres torves. Pendant trois ans, la France ne sera donc plus du tout gouvernée : telle est la conséquence logique du quinquennat dont on commence seulement à mesurer les funestes effets.

## EUROPE

# Crise en Serbie

### Histoire

**Claude  
Nicolet**

p. 6-7

### Extrémisme

**Sarkozy  
le cynique**

p. 3

# Cœurs de cibles

**La bonne gouvernance, c'est d'abord de la bonne communication. Expert en la matière, Jean-Pierre Raffarin affichait le 23 novembre sa « détermination » de « patron moderne » qui dirige avec autorité son équipe.**

Ce langage viril était destiné à effacer la mauvaise impression donnée par les sondages et à amorcer la campagne pour les régionales selon les principes des « communicants ».

Cette stratégie publicitaire néglige malheureusement une vérité politique qui change la donne : les stratèges qui visent les électeurs-cibles sont eux-mêmes au cœur d'une grande cible sur laquelle de nombreux groupes politiques et professionnels tirent à vue.

Absente des manuels de mercatique, la position du tireur-tiré conduit les gentils animateurs de la gouvernance à des contorsions destinées à rassurer les publics ciblés - mais qui ont pour effet d'attiser leurs colères. Celle-ci est provoquée par la déstabilisation préalable de divers groupes sociaux qui sont l'objet de réformes ultra-libérales ou insensées - communiquées dans

une cacophonie de déclarations contradictoires. Quelques exemples :

**Étudiants.** La gouvernance est une bonne mère qui veut protéger ses chers étudiants de la « marchandisation ». Tel est la communication officielle, qui vise le cœur de cible altermondialiste au lendemain du Forum social européen. La bienveillance ministérielle enrobe un vilain chantage : refuser la réforme de la formation universitaire (Licence, Master, Doctorat), c'est accepter l'américanisation. Logiques, les syndicalistes étudiants (UNEF) rétorquent qu'on ne lutte pas contre l'américanisation par la marchandisation effective - celle de la mise en concurrence généralisée sous couvert d'harmonisation européenne et d'autonomie universitaire.

D'où grève et annonce de manifestations. D'où une étonnante série de démentis confirmés ou infirmés par Luc

Ferry : le 21 novembre, annonce d'un avant-projet de loi ; le 22 novembre communiqué assurant qu'« aucun projet de loi n'est inscrit au programme du gouvernement, ni à l'agenda parlementaire » ; le 23 novembre, Jean-Pierre Raffarin affirme malgré tout que « l'autonomie est une bonne direction » alors que la presse évoque la colère de Jacques Chirac dénonçant devant des parlementaires « l'imbécillité » de la réforme. C'est ce qu'on appelle instaurer un climat de confiance entre gouvernants et gouvernés dans le cadre d'une démarche de proximité !

**Buralistes.** La gouvernance décide d'augmenter le prix de vente du tabac dans le cadre de la lutte contre le cancer - l'une des priorités de l'Élysée - malgré les mises en garde sur l'augmentation induite de la contrebande. Matignon reste ferme face à la colère des buralistes et le Premier ministre confirme le

23 novembre que la hausse prévue aura bien lieu le 1<sup>er</sup> janvier. Le jeudi 27, le gouvernement fait pourtant voter au Sénat un amendement qui permet d'étaler la hausse de 20 % entre janvier et juillet. Une manifestation de buralistes (le 24 novembre) menaçant de voter pour le Front national explique cette reculée qui porte sérieusement atteinte à la crédibilité de la campagne contre le cancer. Bilan provisoire : les médecins sont furieux et les buralistes ne désarment pas.

**Femmes.** C'est vraiment galant de faire du cœur des femmes le cœur de la cible. Devenu presque partisan d'une loi sur la laïcité qu'il refusait plus ou moins, Jean-Pierre Raffarin a déclaré le 28 novembre que « la décision législative que nous choisirons sera bonne si elle protège les femmes, toutes les femmes, de toutes les contraintes du fondamentalisme ». Toutes les femmes ? La décision attendue concerne pourtant les seuls établissements d'enseignement. Toutes les contraintes ? On souhaite bien du plaisir au législateur, qui devra respecter, M. Raffarin l'a dit, la liberté de conscience. Rien que les femmes ? On ne voit pas pourquoi les hommes seraient abandonnés au fondamentalisme et on se demande ce que devient le principe d'égalité.

Qu'importe ! Pendant qu'on se chamaille sur la laïcité, on oublie le chômage, les hôpitaux surchargés, les salaires compressés.

Annette DELRANCK

**royaliste** 

SOMMAIRE : p.2 : Cœur de cibles - p.3 : La promotion de l'extrémisme - p.4 : Des chiffres et des coûts - L'esprit de sacrifice - p.5 : Le monde perdu de l'atlantisme - p.6/7 : La fabrique de la nation - p.8 : Notre laïcité publique - p.9 : Un Islam problématique - p.10 : Les savants du Roi-Soleil - Péguy et l'Histoire - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial : Crise en Serbie.

RÉDACTION-ADMINISTRATION

17, rue des Petits-Champs,

75001 Paris

Téléphone : 01.42.97.42.57

Télécopie : 01.42.96.05.53

Dir. publication : Yvan AUMONT

Com. parit. 51700 - ISSN 0151-5772

## Bulletin d'abonnement

Nom/Prénom : .....

Adresse : .....

Profession : ..... Date de naissance : .....

souscrit un abonnement de :

☐ trois mois (20 €) ☐ six mois (30 €) ☐ un an (46 €) ☐ soutien (100 €)

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 PARIS - CCP 18 104 06 N Paris

# La promotion de l'extrémisme

**Le ministre de l'Intérieur avait réussi à créer une institution représentative des musulmans. Le toujours jeune Nicolas Sarkozy, candidat à l'élection présidentielle, piétine l'œuvre accomplie et ne cesse de jouer avec le feu. Il n'est pas le seul...**

**I**l faut savoir changer de monstre en temps utile. Les médias font cela de façon épatante, surtout quand ils sont aidés par les dirigeants politiques.

Inutile de crier au complot comme les paranoïaques qui sévissent dans la mouvance altermondialiste : nous sommes dans la logique banale d'un système où les intentions des acteurs sont faibles. À la télévision, il s'agit d'adapter mollement le spectacle à l'air du temps. Le spectacle a besoin de monstres, c'est-à-dire de quelques-uns qui se montrent : il faut une figure du Bien et une autre du Mal, une Victime et un Bourreau...

Jean-Marie Le Pen est parfait dans le rôle du Méchant, mais ses déclamations ne sont plus de la première fraîcheur. Arrive sur le marché un prédicateur genevois au charme délicieusement ambigu : il est musulman donc Victime mais aussi Bourreau possible ; il est beau comme Massoud, cet autre fondamentaliste, et il s'exprime avec grâce.

Ce qui est moins gracieux, c'est la propagande de Tariq Ramadan. Comme Jean-Marie Le Pen naguère, ce prédicateur accède à la célébrité médiatique par des écrits nauséabonds et des propos arrogants. Accusé d'antisémitisme pour un texte dénonçant de supposés « intellectuels juifs », il rejette l'accusation sans renier ce qu'il a écrit : « j'affirme clai-

*rement qu'un certain nombre d'intellectuels, majoritairement juifs mais pas seulement, sont en train de nous imposer une lecture biaisée des enjeux politiques nationaux et internationaux ».*

Si Jean-Marie Le Pen avait prononcé cette phrase, il aurait été immédiatement cloué au pilori et personne n'aurait accepté de débattre avec lui. Or Tariq Ramadan fait plus de recette que le chef du Front national :

- il plaît à ceux qui sont toujours solidaires des Victimes : les altermondialistes défendent par principe des peuples en lutte et des minorités persécutées - par exemple les musulmans d'Europe et les extrémistes palestiniens.

- il attire ceux qui veulent affronter le Bourreau et qui se présentent en Victimes.

Le piège de cette grossière dialectique est connu et a été maintes fois dénoncé : tout comme l'acte terroriste, les provocations médiatiques n'ont pas de spectateurs, mais seulement des complices. Il est donc regrettable que quelques intellocrates parisiens facilitent la promotion médiatique des extrémistes pour mieux s'en indigner - mais cela fait longtemps que nous n'avons plus espoir de les convaincre.

Nous attendions en revanche du ministre de l'Intérieur qu'il fasse la preuve de son sens

des responsabilités. Or sa conduite ressemble à celle d'un homme atteint d'un dédoublement de personnalité.

Le ministre de l'Intérieur avait réussi à installer un Conseil français du Culte musulman et des élections ont donné à ce dernier une incontestable représentativité. Mais l'édifice est fragile et doit être renforcé ce qui implique une politique d'apaisement des conflits entre les organisations musulmanes et entre citoyens de confessions différentes.

Or Nicolas Sarkozy agit depuis quelques mois selon une tactique dont le cynisme a éclaté le 20 novembre, lors de l'émission *Cent minutes pour convaincre* diffusée par France 2.

Souvenons-nous que M. Sarkozy avait délibérément provoqué les musulmans de l'UOIF (tendance dure de l'islam) en dénonçant le port du foulard islamique. Cette noble indignation ne l'a pas empêché de prouver, chiffres à l'appui, que les affaires de voile étaient en constante diminution depuis plusieurs années.

Dramatiser et rassurer, c'est faire coup double sur le théâtre médiatique. Il reste que l'affaire du foulard est relancée et qu'on évoque stupidement une loi sur la laïcité - refusée dans un premier temps par le ministre de l'Intérieur. Nicolas Sarkozy

joue donc au pompier pyromane. La dramatisation demeure cependant et s'amplifie au fil de la polémique entre ceux qui dénoncent l'antisémitisme et ceux qui se plaignent de l'islamophobie. Au lieu de s'inquiéter de ce climat et de veiller à la répression exemplaire des attentats racistes, Nicolas Sarkozy assure en personne la promotion des extrémistes devant plusieurs millions de téléspectateurs.

Pour le politicien, c'est une entrée en campagne réussie : il a prestement mouché Tariq Ramadan et il a représenté la jeune droite efficace face à un Le Pen en fin de carrière.

Pour la collectivité nationale, c'est une opération à tous égards scandaleuse :

En choisissant de discuter avec un prédicateur genevois il a oublié l'existence des représentants élus de l'islam de France : le candidat Sarkozy a donc sapé l'autorité du Conseil que le ministre de l'Intérieur avait installé et donné une prime à l'intégrisme religieux transnational.

En se déclarant partisan de la discrimination positive, il a porté atteinte au principe constitutionnel d'égalité qu'un ministre est évidemment tenu de respecter.

En annonçant la prochaine nomination d'un « préfet musulman », il a ouvert la voie à des revendications communautaires, religieuses et ethniques, parfaitement odieuses : après la liste des « intellectuels juifs » publiée par Tariq Ramadan, faudra-t-il faire le décompte des « magistrats protestants » en attendant la désignation d'un « ministre bouddhiste » et la parité homo hétérosexuels aux élections législatives ? Nous entrons dans la logique infernale des quotas selon un « droit des minorités » contraire aux principes de la République française.

En toute connaissance de cause, le candidat Sarkozy joue avec le feu.

Maria DA SILVA

# Des chiffres et des coûts

**Non le Pacte de stabilité n'est pas mort ! Comme l'Allemagne, nous avons évité les sanctions mais nous procéderons à des restrictions sévères pour respecter à nouveau les principes absurdes de l'orthodoxie budgétaire. Mais quelles économies faut-il faire ?**

J'écris en haine du gaspillage et je souhaite qu'on coupe tout crédit aux irresponsables qui confondent la répartition des crédits et la distribution de la manne. Voilà qui me rapproche des ultra-libéraux au pouvoir et de leurs intellectuels organiques. J'observe cependant que le trou budgétaire se creuse au point que nous tombons sous le coup des sanctions bruxelloises – pour le moment évitées – et que nos dettes augmentent. Le gouvernement en conclut qu'il faut geler les rémunérations des fonctionnaires, en attendant de réduire sauvagement les dépenses liées à l'assurance maladie. L'ultra-libéralisme ayant échoué, on va faire de l'hyper-libéralisme tout en continuant à manifester une complaisance sans limites aux amis et aux clientèles électorales.

Rappelons (1) que le premier scandale du Crédit lyonnais a coûté à un État déjà trop libéral (et à ses contribuables) des sommes faramineuses (le trou était de cent milliards de francs en 1993). N'oublions pas que nos dirigeants ont consenti à François Pinault de considérables avantages financiers (plusieurs milliards de francs en subventions à fonds perdus et en remises fiscales). Comme si cela ne suffisait pas, voici que l'État est menacé par la justice américaine d'une amende de 585 millions de dollars en contrepartie d'un abandon des poursuites pénales contre quelques hiérarques – dont François Pinault (2) –

compromis dans l'affaire *Executive Life*. Pourquoi ne pas laisser l'affaire suivre son cours ? A moins que l'État ne préfère se retourner contre les filous...

On pourrait aussi augmenter les impôts des patrons dans le cadre de la lutte contre l'inflation salariale (la rémunération des patrons des principaux groupes cotés en Bourse a augmenté en moyenne de 13 % l'année dernière) dans le cadre de la politique de solidarité nationale amorcée par la pénitence du lundi de Pentecôte.

Il faut aussi demander au Medef si c'est de la bonne gouvernance que d'accorder chaque année au secteur privé plusieurs centaines de millions d'euros. Après tout, chacun ses sous – c'est ça le libéralisme !

Ces quelques exemples montrent que, sans avoir la religion de l'équilibre budgétaire, l'État peut réaliser de substantielles économies qui lui permettraient de financer des équipements publics et d'augmenter les salaires dans la fonction publique. Chacun peut prolonger à sa guise l'exercice.

**Yves LANDEVENNEC**

(1) cf. Olivier Toscer, « Argent public, fortunes privées, Histoire secrète du favoritisme d'État », Denoël, 2002. Prix franco : 20 €.

(2) Les négociations n'étaient pas terminées à l'heure où j'écrivais ces lignes.

# L'esprit de sacrifice

**Le ministre l'a annoncé : les salaires des fonctionnaires sont gelés en 2003 et n'augmenteront que de 0,5 % le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Pour une fois unanimes, les syndicats hurlent à la provocation. Le colonel Sponz leur explique pourquoi ils ont tort.**

A mis fonctionnaires et vous, mes camarades ! On vous ment. Et je hais les mensonges qui vous font tant de mal comme disait mon grand Ancien à la voix chevrotante. N'écoutez pas les syndicats rouges (la CFDT, la CGC) et songez à la vérité vraie tombée d'une auguste Bouche en l'an quarante : *l'esprit de jouissance a remplacé l'esprit de sacrifice* !

Telle est à nouveau l'affligeante réalité qui se révèle dans le langage courant : ne dit-on pas qu'on *jouit* de sa retraite d'employé de La Poste, qu'on *bénéficie* du RMI, qu'on *met à profit* son temps de chômage pour se former avant de prétendre paresseusement à un petit boulot ?

Heureusement que notre Jean-Pierre Raffarin a décidé de renverser la tendance : l'esprit de sacrifice va remplacer l'immonde jouissance.

Déjà, il a décidé que les fonctionnaires travailleraient le lundi de Pentecôte.

Et maintenant, on calcule les salaires selon la méthode sibérienne. J'espère qu'on aura le courage de les baisser, à l'exemple du président Laval avant la guerre. Patience ! Mais déjà, j'ai bien aimé notre Jean-Paul Delevoye quand il a annoncé pour janvier prochain une « *conférence de méthode des règles de négociations* » pour « *concilier la nécessaire augmentation des salaires des fonctionnaires, la nécessaire maîtrise des masses salariales*

*et la nécessaire maîtrise des dépenses publiques* ».

Autrement dit, il veut augmenter les salaires en les comprimant. C'est une méthode innovante que seul des gens très intelligents peuvent comprendre : elle s'inspire des travaux du professeur Herbert von Slivovitz sur la physique des matières molles.

Toi pas comprendre ? C'est pourtant simple : la seule variable qui compte c'est la « maîtrise des finances publiques ». On peut plus dépenser un radis ! Faut faire des éconocroques ! Faut donc que les fonctionnaires y se serrent la ceinture.

J'en entends qui font des moues dubitatives. Silence dans les rangs ! J'explique :

Notre gouvernance fait des économies pour rembourser les dettes, payer les amendes et donner du blé à ceux qui le méritent. Et je donne des exemples :

1) Il a fallu rembourser les dettes du Crédit Lyonnais.

2) Il va falloir payer des amendes dans l'affaire *Executive Life*.

3) Il faut continuer à faire plaisir aux amis avec des subventions à fonds perdus, des baisses d'impôts, des remises de dettes.

Amis fonctionnaires, vous avez compris qu'il ne faut pas descendre dans la rue comme les buralistes pour affoler la gouvernance et la faire changer d'avis. C'est pour votre bien qu'elle vous sacrifie.

**Colonel SPONZ**

# Le monde perdu de l'atlantisme

**Le temps n'est plus à une réforme de l'Alliance Atlantique mais à son remplacement. Ceci pourrait ne pas se faire contre les États-Unis mais d'accord avec eux...**

Une occasion exceptionnelle se présente à la France quarante ans après le premier essai de défense européenne tenté par le général de Gaulle et qui échoua sur le choix fait par MacMillan de la technologie américaine au détriment de la France dans l'acquisition de la force nucléaire. Nous ne sommes plus en 1963. Il n'y a plus de Bloc soviétique. L'Union européenne en est à rédiger sa constitution. Et Tony Blair a compris depuis la Yougoslavie la nécessité d'une action militaire commune de Londres, Paris et Berlin, ouverte aux Européens qui voudraient s'y joindre. Les militaires britanniques mesurent chaque jour en Irak comme ils l'avaient fait dans les Balkans combien il est plus facile de travailler de concert avec leurs homologues français ou allemands qu'avec l'armée américaine. Mais aussi l'administration américaine commence à tirer la même conclusion. Elle a refusé au lendemain du 11 septembre 2001 la mise en œuvre de la clause de défense collective de l'article 5, reproduisant à l'envers le même raisonnement qui avait été celui du général de Gaulle en 1965. Elle a préféré en Irak une coalition de volontaires à l'action intégrée de l'organisation atlantique.

Tout ce qui arrête Washington aujourd'hui est la crainte de perdre son hégémonie en Europe et de voir naître un rival dans le reste du monde. Un préalable est donc l'invention d'un mécanisme de consultation qui se substituerait à l'ac-

tuelle *Société de Cour*, terme monarchique que Justin Vaïsse reprend à Norbert Élias pour décrire le nouveau système des relations euro-américaines depuis Bush. Celui-ci a échoué car, pour la première fois peut-être depuis la crise de Suez, en 1956, Paris a été capable de tenir bon avec d'autres, Berlin en tête. Mais cela ne suffit pas. Ce qui est vrai en négatif doit aussi l'être en positif. Personne ne semble aller à l'essentiel identifié en son temps par de Gaulle : l'accès aux technologies avancées. Si l'on reproche à l'Europe son pacifisme, à travers le faible taux de dépenses militaires et surtout de recherche et de développement, c'est, pour ce qui concerne la France et la Grande-Bretagne, moins l'effet d'une volonté politique que du choix et de la concentration des moyens. Beaucoup de secteurs n'ont pas été développés parce que l'on se reposait sur les capacités américaines de l'Otan ou bien, parfois, qu'il était quasiment impossible de mener une recherche concurrente, chercheurs et brevets étant passés outre-Atlantique. Tony Blair essaie, jusqu'à présent sans succès, de convaincre le Pentagone de lui transférer certaines technologies. Le verrouillage américain passe évidemment aussi par le biais des moyens de planification, ce à quoi Paris, Berlin et Bruxelles ont tenté en septembre dernier de remédier. La participation de Londres est sur ce point aussi critique.

La différence avec les tentatives antérieures de construction d'une défense européenne doit

être bien soulignée. Il ne s'agit pas, comme en 1995, de rentrer à nouveau dans l'organisation intégrée, ni d'« atlantiser » la politique de défense et de sécurité européenne. Compte tenu de l'évolution des forces et de la stratégie de sécurité nationale américaines, cela n'a plus de sens. En réalité, c'est la capacité de la France avec ses voisins d'agir sans les États-Unis, non pas contre eux ou en dehors d'eux, mais simplement par eux-mêmes, parce que les enjeux ne relèveraient pas de la sécurité nationale américaine nouvellement redéfinie, mais que les Européens se devraient d'agir quand même. Blair a certainement déployé beaucoup d'efforts pour en convaincre Bush qui dit croire à sa parole. Lord Robertson, le secrétaire général britannique de l'Alliance, a souhaité terminer son mandat à la fin de cette année parce qu'il a lui-même tiré la conclusion de la disqualification de l'atlantisme par l'effet 11 septembre. Son successeur néerlandais ne semble pas vouloir jouer à la réincarnation de son compatriote à ce poste, Joseph Luns, modèle d'atlantiste « intégral » aujourd'hui ouvertement dépassé. Mais plus que les Européens, le président Bush croira d'abord ce que lui diront ses généraux, et d'abord le nouveau commandant en chef des forces de l'Otan, francophile et francophone. Le débat n'aura pas lieu au quartier général de l'Organisation ni au Conseil de l'Alliance mais au sein du Pentagone. C'est là que l'issue sera décidée. À Paris, Londres et Berlin ensuite de relever le défi.

**Yves LA MARCK**

NB- Notre titre est repris et traduit de la couverture du numéro d'été de la revue américaine *National Interest*.

## BRÈVES

♦ **GRANDE BRETAGNE** – La reine accompagnée du duc d'Édimbourg effectuera une visite d'État en France du 5 au 7 avril prochain pour marquer le centenaire de l'Entente cordiale. La dernière visite de la souveraine remonte au 11 novembre 1998 pour l'inauguration de la statue de Winston Churchill et les cérémonies du 80<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale. Elle avait effectué auparavant trois visites d'État en France : 1957 (Paris et Lille), 1972 (Paris, Provence et Normandie) et 1992 (Paris, Pays de Loire et Bordeaux).

♦ **NORVÈGE** – Le roi Harald V, âgé de soixante-six ans, a été hospitalisé pendant quelques jours pour subir des examens médicaux à l'Hôpital National d'Oslo. Pendant cette période c'est le prince héritier Haakon Magnus, âgé de trente ans, qui a assuré la régence.

♦ **SERBIE** – Dans une lettre adressée au prince Alexandre de Yougoslavie, le patriarche Pavle, au nom du Synode de l'Église orthodoxe serbe, a appelé à la restauration d'une monarchie parlementaire en Serbie. Dans sa lettre, le patriarche déclare que pendant que la Serbie avait souffert d'un « régime de tyrannie sans précédent » « les pays européens qui avaient préservé leur monarchie parlementaire représentaient aujourd'hui des exemples de pays prospères et bien organisés, modèles d'une véritable démocratie ». Il conclut en disant « que la décision d'abolir la monarchie prise en 1945 était le résultat de la tyrannie et, comme tel, devait être déclarée nulle et non avenue par les institutions officielles d'une société réellement démocratique ».

♦ **SUÈDE** – La princesse héritière Victoria de Suède est venue en France présider diverses manifestations dans le cadre du *Décembre suédois à Paris*. En particulier elle a assisté au colloque organisé sur le thème « Le Prix Nobel au service de la vie » qui a rassemblé des personnalités scientifiques et médicales de premier plan. Au cours d'un déjeuner franco-suédois, organisé au Grand Hôtel de Paris par l'ambassade de Suède, la princesse a remis le Prix d'Excellence 2003 à une société suédoise qui s'est particulièrement distinguée par sa réussite en France.

♦ **ESPAGNE** – Le secrétaire général du Parti socialiste espagnol (PSOE) s'est prononcé pour une révision des règles de succession au trône, fixées par la Constitution de 1978, afin d'établir une égalité entre les hommes et les femmes. Actuellement les femmes ne peuvent succéder qu'en l'absence d'héritier mâle du souverain. Ainsi, c'est aujourd'hui le prince Felipe qui est le prince héritier avant ses sœurs aînées les infantes Helena et Christina.

**L**es nations ne sont ni naturelles, ni éternelles. Elles n'ont pas de date de naissance indiscutable et leur mort n'exclut pas une renaissance. La définition même de la nation est problématique et son identité incertaine. Quant à la France, la tendance générale est de regarder cette collectivité comme une construction juridique et historique en permanente transformation. Mais notre droit politique est mis à l'épreuve des réformes et des révolutions, notre regard sur le passé se transforme en fonction des enjeux du présent. D'où l'importance des débats historiographiques, magistralement soulignée par Claude Nicolet.

# La fabrique de la nation

**A** quoi bon l'historiographie ? Le mot impressionne et beaucoup l'associent à d'ennuyeuses disputes académiques. On brise net le préjugé en disant que l'historiographe fait « l'histoire de l'histoire ». Cela suppose le rejet de la conception naïve d'une vérité définie comme un bloc de certitudes auquel chaque historien viendrait ajouter sa pierre. Il y a bien des acquis scientifiques mais un historien est lui-même pris dans la temporalité historique : les enjeux collectifs du présent et la vision individuelle de l'avenir modifient la nature des questions posées sur le passé et le sens de réponses qui concernent l'ensemble de la collectivité.

Ainsi les travaux sur la conception française de la nationalité ont été pour partie suscités par les polémiques sur l'immigration. Il est non moins significatif que plusieurs historiens soient en train d'étudier la manière dont les grands historiens du passé - par exemple Tocqueville - ont évoqué et interprété l'histoire de la nation française. Là encore, il y a aujourd'hui tentative de réponse à l'interrogation angoissée de nombreux citoyens pour qui la question principale n'est plus comme il y a vingt ans celle de l'identité de la nation française existante : c'est l'existence même d'une France risquant de disparaître dans l'entité européenne et dans les flux mondialisés qui paraît être en jeu.

Ainsi les histoires de l'histoire se transforment immédiatement en matériau historiographique exposé à l'examen critique et à la mise en perspective. Claude Nicolet n'échappe pas à cette logique. Ceux qui nous lisent depuis une quinzaine d'années se souviennent des polémiques

qui, dans les colonnes de *Royaliste*, aux *Mercredis de la NAR* et à la radio, m'ont opposé à l'auteur de *L'idée républicaine en France*. Ces échanges ont permis de balayer de fausses antinomies et ces polémiques ne nous ont jamais empêchés de considérer Claude Nicolet comme un maître - qui vient de publier sur les historiens de la « nation France » un livre attendu et inattendu.

C'est sans surprise que l'on voit l'auteur du *Métier de citoyen dans la Rome républicaine*, fidèle à la tradition radicale-socialiste, ami et proche collaborateur de Pierre Mendès France, s'intéresser à la manière dont notre nation, marquée par Rome et costumée à l'antique pendant la Révolution française, s'est raconté sa propre histoire peu avant et surtout après 1789.

## La nation n'est pas née en 1789

La cohérence de la réflexion de l'historien et du citoyen engagé est indéniable, mais le travail savant lui donne une complexité qui étonnera maints lecteurs. Le livre de Claude Nicolet n'est pas un monument à la gloire des « républicains de collège » qui peuplaient les assemblées révolutionnaires. Ce républicain républicaniste ne fait pas naître la nation française en 1789 : il est attentif à l'ensemble de l'histoire de la nation française, à la part prise par l'État royal dans la construction collective, à l'importance de ce qui nous a été transmis à travers ou malgré la Révolution française - plus exactement malgré la volonté de rupture exprimée par certains révolutionnaires.

Ce laïc ne néglige pas le génie du christianisme et indique la part prise au XIX<sup>e</sup> siècle par les grands historiens protestants (François Guizot, Camille Jullian...) dans la « fabrique de la nation ». Preuve, soit dit en passant, que la foi religieuse et les persécutions passées ne déterminent pas nécessairement une conception de l'histoire et une conviction politique : Guizot est un partisan de la monarchie parlementaire dont il fait la théorie et qu'il pratique comme ministre de Louis-Philippe...

Un examen tout à fait neutre est cependant impossible. L'ancien directeur de l'École française de Rome se concentre sur l'obsession romaine des Français et réduit délibérément la part de nos sources helléniques. Selon lui, Pierre Vidal-Naquet aurait été victime, entre autres, « de son amour du grec » et aurait succombé, comme ses élèves, au « mirage grec ». Comme si les Français, et tant d'autres Européens, ne pensaient pas selon les catégories grecques ! Comme si la fabrication de la nation et le « travail de l'égalité » étaient possibles sans le concept grec d'isonomie (1)...

Je me contente de souligner ce point tout en reconnaissant que la lecture de Claude Nicolet me conduit à réévaluer l'apport romain. Mais que de complexités ! Il y a plusieurs Rome dans la Rome antique et de multiples manières d'intégrer son héritage dans la construction française. Par exemple, les fameux « républicains de collège » de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle invoquaient volontiers les héros antiques dans leurs discours mais ils s'inspiraient de Genève, de la Suisse, de l'Amérique lorsqu'il s'agissait de légiférer ; d'autres, comme Volney, dénonçaient en 1795 le caractère oligar-

# que tion

chique de la « prétendue république » romaine.

Ces républicanistes qui avaient foi dans le progrès de l'esprit humain exalté par Condorcet ne croyaient donc pas beaucoup à leurs mythes. Mais nous aurions tort de nous en moquer car tous les régimes politiques français se sont parés de belles légendes. La monarchie des premiers temps a eu son mythe troyen qui fait descendre les rois français des rescapés du fameux siège - un neveu de Priam, le héros Antenor - qui auraient fondé en Pannonie la ville de Sicambria (2).

## Tous les régimes se sont parés de belles légendes

Le XIX<sup>e</sup> siècle disputa longuement du « césarisme » après le Deux décembre et Napoléon III écrivit une *Vie de Jules César* que Claude Nicolet juge solidement étayée. C'est à cette même époque qu'on glorifia Charlemagne. La III<sup>e</sup> République eut quant à elle son mythe gaulois qui se nourrissait des travaux sérieux et nuancés de Camille Jullian sur l'histoire de la Gaule tandis que fleurissaient les divagations celtisantes - toujours porteuses d'ethnisme. Tout cela figurait encore dans les manuels de la IV<sup>e</sup> République : « nos ancêtres les Gaulois » et « l'Empereur à la barbe fleurie » constituaient une part du légendaire national qu'il fallait apprendre par cœur (3).

Pourquoi consacrer tant de pages savantes à notre folklore national ?

Les historiographes nous font découvrir d'excellents historiens oubliés (il faut lire les pages admirables que Camille Jullian consacre à la nation française et, aussi, à

la nation allemande) et relire ceux qui ont été réduits à un seul ouvrage : par exemple Fustel de Coulanges, qui n'écrivit pas seulement *La Cité antique* (1863) mais une remarquable *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France* (1871-1891).

Nos contes et légendes nous rappellent aussi que les nations jeunes ou anciennes ont toujours le souci de s'inscrire dans la longue durée pour mieux établir leur singularité dans le mouvement universel de l'histoire. Si la matière originelle manque, on la fabrique ; et les pittoresques inventions donnent de l'assurance à ceux qui sont en train de faire l'histoire - de créer des nouvelles réalités collectives.

## La fabrication d'un passé légendaire

Il faut en effet remarquer que la fabrication d'un passé légendaire se réduit rarement à une tentative pathologique de retour à l'origine. Il s'agit généralement d'un travail sur une origine plus ou moins mythique - et d'autant moins originelle qu'on n'arrête pas de changer d'origine. Tantôt on fantasme sur les « racines » troyennes, gauloises, germaniques, celtes ; tantôt on s'intéresse de manière beaucoup plus savante aux moments fondateurs de notre histoire. Ne croyons pas que la France « post-moderne » soit désormais à l'abri de ce type d'interrogation : les vaticinations racialistes de la Nouvelle droite en furent la preuve, et la liste impressionnante des ouvrages consacrés à Clovis a rendu manifeste le souci des héritages historiques.

A cet égard, le long débat sur les influences respectives de Rome et des Germains est décisif et c'est avec raison que Claude Nicolet le place au premier plan.

Blandine Kriegel nous avait expliqué les enjeux de cette dispute qui oppose aux alentours de 1730 le comte de Boulainvilliers et l'abbé Dubos. Avec le comte, les germanistes soutiennent que les droits de la noblesse et ses prétentions aristocratiques ont été établis par les conquérants francs - dont les nobles se disent issus. Avec l'abbé, les romanistes nient le non-droit d'une conquête fictive et donnent du royaume de France une définition historique et juridique héritée de l'Empire romain.

Claude Nicolet reprend l'ensemble du débat dramatisé par Montesquieu (un germaniste), souligne les finesses trop souvent négligées des thèses de Boulainvilliers tout en montrant la solidité des arguments romanistes qui ont été confir-



◆ Numa Fustel de Coulanges « affranchit l'Histoire de France du préjugé germaniste ».

més par les travaux de Fustel de Coulanges.

La victoire romaniste ne saurait faire oublier l'immense portée du débat dans le champ de la sociologie et dans l'idéologie moderne. Le schéma des dominants et des dominés tiré de Boulainvilliers engendre la première théorie de la lutte des classes (le tiers-état contre la noblesse) formulée par François Guizot et par Augustin Thierry - deux historiens libéraux du XIX<sup>e</sup> siècle envers lesquels Marx reconnaîtra sa dette. D'un interminable débat d'érudits sur les Germains et les Romains a surgi une nouvelle conception de la société et de l'histoire qui a engendré de nouvelles confrontations (entre Bourgeois et Prolétaires) et bouleversé le cours du monde...

La monarchie, les deux empires et nos républiques successives ont toujours soutenu la recherche savante dans les Académies et à l'Université, non par générosité mais en raison de ses utilités politiques. La République (ses hommes d'État, ses diplomates, ses stratèges) a toujours besoin de savants. Aujourd'hui, le milieu dirigeant méprise cette vérité et invoque la nécessité de faire des économies. Nous risquons de le payer cher.

Bertrand RENOUVIN

☐ Claude Nicolet - « La fabrication d'une nation - La France entre Rome et Germains », Perrin, 2003, prix franco : 23 €.

☐ (1) Cf. mon article « Géopolitique et souveraineté » dans la revue *Cité* n°31 (prix franco : 7 €).

☐ (2) Cf. Colette Beaune - « Naissance de la nation France », Gallimard, 1995, prix franco : 25 €.

☐ (3) Sur ce sujet voir le dossier « Enseigner l'Histoire » dans la revue *Cité* n°28 (prix franco : 7 €).

# Notre laïcité publique

La réflexion sur la laïcité ne doit pas être otage de la querelle du « foulard islamique ». Émile Poulat n'y consacre que quelques lignes sur un ouvrage de 400 pages. C'est dire qu'il remet les questions en perspective pour mieux nous les restituer.

Elles en ont besoin. Le livre prolonge les témoignages qu'il a fournis aux diverses commissions qui réfléchissent à l'actualisation de notre droit laïque et s'y substitue pour celles qui ne l'ont pas appelé à la barre. Le travail en profondeur qu'il a effectué, digne d'un jeune chartiste, permet de faire le point sur les sujets les plus controversés qui ne le sont tant qu'en raison de l'ignorance crasse qui les entoure.

Avant de voir quelle réponse apporte Poulat, précisons l'objet de ce livre, résultat de toute une vie d'expériences autant que de recherches. Dans « laïcité publique », le mot important n'est pas le nom mais l'adjectif : « publique ». Déjà « laïcité » comme nom ne figure pas dans notre droit. La Constitution n'emploie seulement que l'adjectif : « la République est laïque ». Ne cherchons donc pas une « essence » ou une idée, voire une idéologie, qui serait le laïcisme ou « l'esprit laïque ». Poulat s'en tient aux textes. Il ne se laisse pas détourner, au moins dans les premières trois cents pages, de la fondation, du caractère et de l'application du droit laïque en France. Comme il s'agit essentiellement de droit, et même de libertés publiques, il doit dès l'abord et presque à chaque page s'inscrire en faux contre la confusion faite entre laïcisation et « privatisation » de la religion. Public s'oppose évidemment à privé. Par rapport à la situation de l'Ancien

Régime où la religion habitait et opérait au cœur de l'État mais où la liberté religieuse n'existait pas en dehors du for intérieur, la laïcité opère une double révolution : celle de 1789 qui libère l'opinion en matière religieuse (article 10 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen) mais à l'intérieur d'un seul culte reconnu, le catholicisme encore religion d'État, puis à partir du Concordat et des Articles Organiques, de quatre cultes établis ; celle de 1905 qui cette fois libère l'exercice du culte pour tous les cultes sans distinction. La loi de séparation « privatise » au sens des privatisations d'entreprises publiques, c'est-à-dire qu'elle dessaisit l'État, qu'elle désocialise ou désétablit le culte, mais pour autant celui-ci n'en demeure pas moins social, un fait de société. On distinguera donc avec lui une laïcité philosophique, qui est le laïcisme, une laïcité de fait, qui est la sécularisation, et une laïcité de droit. Pour Poulat, la recherche d'une « laïcité nouvelle » ou d'une « laïcité ouverte » n'a – juridiquement – aucun sens. Il n'y a qu'une laïcité, celle du droit positif, confrontée à des situations sociales nouvelles.

« Nous continuons à dire État, comme nous disons Église, par la force invincible de l'habitude, alors que, sans oublier l'État, il faut penser d'abord libertés. » Il faut penser « droit » ou « État de droit » plus que l'institution étatique, administrative ou politique. Il ne s'agit alors de

rien d'autre que ce que proclame toute constitution et chez nous la loi de séparation : la liberté de conscience et le libre exercice du culte. Rien d'autre que le non-établissement et le libre exercice de la religion du premier amendement dans la constitution américaine, un Universel dont « notre laïcité serait la forme et le nom français ». Oui, mais la question devient alors pour le spécialiste de l'histoire du catholicisme : « Que peut-il incorporer d'une tradition chrétienne qu'il n'exclut pas mais à laquelle il a cessé de s'identifier, c'est toute la question de la nouvelle culture, française et plus généralement européenne... ? »

Émile Poulat excelle à montrer les difficultés de l'Église catholique en France – ralliée à une laïcité qu'elle a combattue et qui n'en a « ni l'expérience ni la doctrine » – à s'insérer dans ce cadre positif. Il écrit : « L'Église catholique a pu se reconnaître dans les droits de l'homme sans sacrifier son anthropologie à une philosophie qu'elle ne partage pas : il lui a suffi de leur apporter sa tradition séculaire de défense du faible et de l'orphelin ou, en langage plus savant, de la personne humaine. Elle a pu faire droit à la liberté de conscience après l'avoir condamnée et combattue : en présence de problèmes nouveaux, où les mêmes mots ne renvoient plus aux mêmes choses, ni aux mêmes interlocuteurs, au prix –

On peut rêver à une Église catholique en France qui aurait conservé la totalité de ses moyens matériels, comme c'est le cas presque partout ailleurs. Vu sa position acquise alors, on n'aurait pas manqué de juger cet avantage comparatif par trop exorbitant ou ce traitement discriminatoire par rapport aux autres confessions, aujourd'hui à l'islam ou aux nouveaux mouvements religieux. L'État de droit assure donc une régulation. En ce sens la loi de séparation n'a pas été jusqu'au bout une loi de libéralisation. Mais, en vérité, en quoi le régime juridique de 1905 portait-il préjudice à l'Église ? demande Émile Poulat. L'Église en France ou désormais dans le cadre de l'Union européenne, revendique une plus grande visibilité à travers la reconnaissance d'un nouveau statut juridique. Derrière ce souhait, on discerne le souci de disposer d'organisations plus actives, plus présentes, dans la société, dans le débat public. Qu'est-ce qui, dans le cadre de la République laïque, l'en empêche ? Rien certes puisque la loi de 1905 ne concerne que le culte et non ce type d'organisations sociales ou politiques dont l'Église s'est parfois dotée. Est-ce que c'est la laïcité qui les a empêchées de prospérer, parce qu'elles n'auraient pas été aidées ? D'abord elles ont été et sont aidées contrairement à ce que supposerait un régime strict de séparation (tel que celui des États-Unis). Mais aussi le problème, s'il y en a un, est « une affaire entre elles et le mouvement de la société. Directement du moins, le régime juridique de séparation n'y est pour rien : il n'a été en 1905 qu'un effet de ce mouvement. Dans le grand jeu du droit et de la société, c'est toujours celle-ci qui gagne, au moins à terme. C'est elle aussi qui incite à la réflexion devant le nouveau qu'elle ne cesse de produire. »

Dominique DECHERF

Émile Poulat - « Notre laïcité publique », Berg international, prix franco : 23 €.

# Un Islam problématique

**D**écidément, la question de l'Islam (la civilisation et la religion) ne cesse de nous tarauder. L'affaire du « voile islamique » constitue un symptôme de ce désarroi perceptible jusque dans les contradictions des politiques, d'évidence empêtrés dans des énigmes qu'ils ne maîtrisent pas. Croire par exemple qu'une loi, de type soviétique, qui éradiquerait tout signe visible d'appartenance religieuse à l'école, réglerait le problème de l'insertion des jeunes en mal d'identification, relève de la supercherie. La laïcité n'est pas la formule magique qui règlera nos difficultés d'intégration. Invoquer le précédent d'un catholicisme contraint de se plier à la règle de la séparation d'avec l'État et de la reconnaissance d'un espace public indemne de toute emprise confessionnelle, c'est tout ignorer d'une histoire infiniment complexe, qui mit aux prises, par ailleurs, des adversaires issus d'une même histoire, voire d'un conflit qui opposait les héritiers contradictoires d'une civilisation fondée sur la raison et le libre-arbitre. Avec l'Islam, il y a forcément changement de paradigme, parce que nous nous trouvons face à un autre monde, qui a toujours fondé son existence sur la radicalité de sa différence. On peut sans doute espérer que dans les échanges d'un monde globalisé, cette radicalité évoluera vers plus de souplesse. Mais c'est précisément l'enjeu actuel d'un islamisme qui rassemble tous les révoltés coalisés par les perspectives d'un inacceptable reniement.

Cependant pour comprendre l'ampleur de cet énorme défi, il vaut mieux se tourner vers les véritables connaisseurs de l'histoire du monde islamique, ceux qui ne sont ni hypnotisés par ses grandeurs et ses échecs passés, ni sceptiques absolus face à toute possibilité d'évolution, à condition qu'ils restent lucides. Un Bernard Lewis, universellement célèbre pour son érudition et sa force d'analyse du présent, ne fait pas mystère de sa perplexité. Dans son dernier livre traduit en français (*L'Islam en crise*), il souligne que les partisans du terrorisme sont minoritaires parmi les musulmans et que pour la plupart d'entre eux, la propagande d'un Ben Laden est un « travestissement grotesque de la nature de l'islam et même de sa doctrine du djihad ». Il remarque également que divers mouvements attestent d'une attirance grandissante pour « le respect des droits de l'homme, des institutions libres, un gouvernement représentatif et responsable ». Cependant, cela n'empêche pas que « sur les cinquante-sept États membres que compte l'Organisation de la conférence islamique, seul un, la République turque, possède des institutions démocratiques qui ont fait leur preuve sur la durée ».

Encore est-ce faire montre d'un relatif optimisme à l'égard de la Turquie, puisque dans un petit brûlot, du style réfrigérant, Anne-Marie Delcambre note que l'actuel parti au pouvoir à Ankara, considéré comme « islamiste modéré », n'en proclame pas moins ses finalités pour le moins belliqueuses : « Les minarets sont nos baïonnettes, les coupoles

nos casques et les mosquées nos casernes. » Le même auteur rappelle également comment Soheib Bencheikh, l'un des plus intelligents promoteurs d'un aggiornamento théologique et politique, décrit l'ampleur d'une tâche qui souffre d'un déficit théorique qui en découragerait plus d'un : « Les modérés, écrit-il, veulent embellir l'image de leur religion mais ce qu'ils disent de l'Islam ne traduit qu'un souhait. Seule la version archaïque du droit musulman demeure sur le terrain... offrant une vision globale des choses. Cependant son application dans le domaine relationnel relève de la folie. »

Dans ces conditions, un retour aux origines s'impose, afin de déterminer avec le plus de rigueur possible ce en quoi consiste cette religion, et en quoi la civilisation qu'elle a suscitée relève ou non de formes archaïques peu réformables. À lire Anne-Marie Delcambre, le constat semble inexorable, tous les blocages sont profonds, enracinés dans des interdits fondateurs, hors desquels le caractère global spécifique de l'Islam disparaît. C'est un Tariq Ramadan qui l'affirme. Cependant, Bernard Lewis nous incite à plus de réserve et de nuances, en montrant comment le prophète lui-même a vécu deux périodes : l'une de résistance au paganisme, l'autre de pouvoir et de conquête et qu'ainsi deux courants se sont créés dans l'Islam, l'un quiétiste, l'autre activiste, sans compter qu'une attitude d'extrême méfiance à l'égard du politique s'est souvent dessinée, notamment au Moyen Âge, par rapport aux représentants du pouvoir. Par ailleurs, il ne faudrait pas sous-estimer le poids des évolutions historiques.

par Gérard Leclerc



L'historien anglais Richard Fletcher insiste sur l'incompréhension réciproque des chrétiens et des musulmans, les premiers considérant les seconds comme des conquérants et comme des hérétiques aberrants, les seconds persuadés d'avoir reçu la révélation divine suprême et d'être ainsi infiniment supérieurs à un monde chrétien confus et divisé. Il est vrai que la chrétienté fait pâle figure au moment où l'Islam est au sommet de sa croissance économique et de son expansion culturelle. Faut-il voir dans la conscience de son triomphe la raison d'un repliement qui lui fut fatal par la suite ? Cet Occident méprisé allait devenir le dominateur, la colonisation suscitant le ressentiment et le désir d'une revanche.

Depuis lors, les nationalismes ont repoussé l'occupant sans que les États nouveaux aient permis à leurs ressortissants d'accéder à une véritable émancipation. Nous en sommes donc parvenus à cette configuration morale où le monde musulman hésite. Faut-il affronter l'Occident comme le grand Satan qui menace son identité et dont l'amoralisme bafoue la foi du prophète ? Faut-il au contraire, malgré les réticences légitimes, rejoindre cet Occident, pour accéder à son développement technique et économique, en bénéficiant de son état de droit ? Ce qui est sûr, c'est que le débat culturel de fond ne pourra pas être évité et qu'une ligne Maginot juridique risque d'attiser l'incompréhension alors qu'il faut envisager la question par le haut, ainsi que le souhaitent les plus lucides de nos amis musulmans.

■ Bernard Lewis - « *L'Islam en crise* », *Le Débat*, Gallimard, prix franco : 17 €.

■ Anne-Marie Delcambre - « *L'Islam des interdits* », Desclée de Brouwer, prix franco : 15 €.

■ Richard Fletcher - « *La Croix et le Croissant* », Audibert, prix franco : 22 €.

# Les savants du roi-soleil

Bon connaisseur du XVII<sup>e</sup> siècle, Aimé Richardt montre dans son dernier ouvrage que l'âge classique ne fut pas seulement celui des artistes mais aussi des savants. La monarchie comme nos autres régimes politiques sut encourager la politique scientifique.

Lorsqu'ils évoquent la France dans les pays étrangers, trop de Français font du tort à leur nation et à eux-mêmes en célébrant banalement nos grands auteurs, nos fromages et nos vins. L'image traditionnelle n'est pas fautive mais à la reproduire sans cesse on en vient à oublier que la France est aussi une nation d'ingénieurs et de savants. Ces aspects contrastés mais cohérents de notre culture nationale sont devenus évidents au siècle dernier grâce au succès de la France dans l'aéronautique, l'énergie atomique, la conquête spatiale – ce qui suppose des techniciens, des physiciens, des informaticiens, des mathématiciens de premier plan.

Il n'y a pas d'orgueil à être français, Bernanos a raison de l'écrire, mais ces aspects positifs (obtenus dans le cadre de coopérations internationales) méritent d'être soulignés à l'heure où l'on nous ressort la légende noire de l'irréversible déclin français et européen.

Cela dit, les atouts scientifiques et techniques accumulés dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle ne doivent pas boucher notre horizon historique. C'est le grand mérite d'Aimé Richardt que d'élargir notre perspective (1). S'il est vrai que nos républiques parlementaires eurent toujours besoin

de savants, la monarchie d'Ancien régime ne se réduit pas au théâtre, aux ballets et aux mots d'esprits.

Historien passionné du Grand Siècle (2), Aimé Richardt montre que la France de Louis XIV est un pays de grands savants : Blaise Pascal, bien sûr, mais aussi le physicien Mariotte, le mathématicien Roberval, les astronomes Picard et Cassini, le botaniste Tournefort... Simple coïncidence ? Non point. L'État royal définit et conduit une politique scientifique, pour laquelle Colbert joue un rôle décisif et qui porte ses fruits dans de nombreux domaines. Aimé Richardt présente avec rigueur et clarté de très austères travaux et nous promène avec enthousiasme sur les chemins de la révolution scientifique du XVII<sup>e</sup> siècle.

Les lumières de la raison scientifique baignent la France avant le siècle des Lumières. L'histoire de France trouve là un facteur supplémentaire d'unité.

Yvan AUMONT

■ (1) Aimé Richardt, « Les savants du Roi-Soleil », Éditions F.-X. de Guibert, 2003. Préface de Christian Poncelet, président du Sénat – prix franco : 25 €.

■ (2) Cf. « Le Soleil du Grand Siècle », Tallandier, 2000. Prix Hugues Capet – prix franco : 18 €.

# Péguy et l'Histoire

L'excellente revue sorélienne *Mil neuf cent*, a consacré son vingtième numéro à Péguy et l'Histoire.

Que l'auteur de *Notre jeunesse*, ouvrage d'histoire contemporaine, sur l'affaire Dreyfus, mais aussi du *Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc* et d'*Ève*, ait vécu, à l'intérieur même de toute son œuvre, sa relation à l'histoire comme un souci permanent, nul ne l'ignorait. Le mérite de ce numéro de *Mil neuf cent* est de cerner autant que possible toutes les facettes de Péguy historien, un historien non universitaire au sens positiviste du terme, malgré ou à cause ou grâce à une thèse jamais terminée, mais qui le hanta toute sa vie. De la situation faite à l'histoire et à la sociologie dans le monde moderne. Ses réflexions donnèrent naissance à *Clio*, muse-titre de deux livres-dialogue sur l'histoire, qui resteront inédits de son vivant.

Comme l'a écrit Françoise Gerbod, dans son article *Péguy, philosophe de l'histoire* : « Péguy est d'abord un philosophe, qui réfléchit sur une discipline, l'histoire, qu'il pratique lui-même d'abord aux marges, en rendant compte de faits contemporains, et dont l'expérience nourrit sa pensée ».

Péguy n'est un métaphysicien de l'histoire ni au sens hégélien – où l'histoire comme discipline est subvertie par une Raison qui se confond avec elle – ni au sens d'une histoire moderne qui, se bornant à la quête du document, « se veut complète : un Dieu même y suffirait ». Pour Péguy, l'historien ne saurait épuiser, à force de détails, la

réalité : « l'humanité, qui refuse le Dieu éternel, l'a remplacé par l'historien, devenu Dieu », synthétise Françoise Gerbod. L'histoire ne doit pas oublier la dimension de la mémoire : « L'histoire est parallèle à l'événement. La mémoire lui est centrale et axiale. » Aussi doit-on chercher à dégager un « présent de mémorisation », dont les villes représentent le modèle le plus achevé, « dans la mesure où elles ouvrent à la notion de fondation », qui « n'implique pas un retour aux origines, mais la considération d'une entrée dans l'histoire. » L'influence de Bergson, évidemment, est ici capitale.

Alors Péguy, conservateur, dans son refus du monde moderne ? Jérôme Grondeux ose la question, en prévenant que, « quelle que soit la réponse à donner, il ne s'agit pas, de toute façon, de prendre le mot dans son sens le plus bêtement actuel, comme un acte d'accusation aux oreilles françaises contemporaines » : l'auteur de l'article veut montrer « comment l'itinéraire de Péguy s'inscrit entre deux pôles, entre deux acceptions du terme conservateur, entre le sens faible, compatible avec une inscription dans la modernité et un sens fort impliquant un rejet global du monde moderne. »

Pour ses vingt ans, la revue sorélienne – Sorel qui n'est pas oublié en seconde partie – offre à ses lecteurs un beau numéro.

François MARCILHAC

■ Revue d'histoire intellectuelle *Mil neuf cent*, N° 20, « Péguy et l'histoire », prix franco : 19 €.

## INTERNET

**Internauts !** communiquez-nous votre adresse courriel et nous vous mettrons sur notre liste de diffusion qui vous rendra destinataires de nos dépêches d'« Actualité royaliste ».

Un simple message (NouAcRoya@aol.com) à notre intention suffira.

► Communiquez-nous également les adresses électronique de vos amis auxquels nous pourrions adresser nos publicités.

## AUTOCOLLANTS

Différents modèles d'autocollants sont disponibles :

■ **Modèle 1 : « Face à l'économie sauvage : MONARCHIE POPULAIRE »** 70x37 mm - vert fluo - vendu par planche de 24.

■ **Modèle 2 : « Avec les royalistes préparons la France de demain »** 70x37 mm - rouge fluo - vendu par planche de 24.

■ **Modèle 3 : « 7 pays d'Europe sur 15 ont un roi... pourquoi pas nous ? »** 70x37 mm - jaune fluo - vendu par planche de 24.

■ **Modèle 4 : « Royaliste, le journal qui bouscule les idées reçues »** 99x38 mm - noir sur jaune - vendu par planche de 14.

■ **Modèle 5 : « Un Roi pourquoi pas ? »** rond de 63 mm - noir sur fond jaune - vendu par planche de 12.

**Tarif** (on peut panacher les commandes) :

- la planche 1 € franco  
- à partir de 2 planches 0,70 € franco la planche  
- à partir de 10 planches 0,65 € franco la planche.

Les autocollants sont un moyen très efficace pour faire connaître notre journal et notre mouvement !

## CONGRÈS

Le Congrès annuel de la NAR se tiendra les 27 et 28 mars 2004. Rappelons que tous les adhérents de la NAR peuvent participer au travail des commissions (le 27 mars). Bonne occasion pour ceux de nos lecteurs qui voudraient s'impliquer plus à fond dans notre action d'adhérer à la NAR (formulaire envoyé sur simple demande). Les thèmes retenus pour cette année sont, d'une part, "La construction européenne" et, d'autre part, "La politique de l'énergie".

Merci de noter cette date sur vos agendas.

## ABONNEMENT - ESSAI

Royaliste ne doit compter que sur ses lecteurs pour toucher de nouvelles personnes. Pour cela, quel meilleur ambassadeur que le journal lui-même ? Ouvrez donc votre carnet d'adresses et envoyez-nous les noms et coordonnées de ceux de vos amis susceptibles d'être intéressés par Royaliste. Nous leur ferons un abonnement d'essai pendant trois mois. Prix de chaque abonnement : 3,80 €.

## PHOTOS

Des photos de la Famille de France sont disponibles. Sur simple demande de votre part (tél. : 01.42.97.42.57) nous vous enverrons le petit catalogue illustré qui vous permettra de choisir et de les commander.

Rappel : le superbe *Album de ma vie* publié par la comtesse de Paris est toujours disponible au prix promotionnel de 26,50 €.

## MERCREDIS DE LA NAR

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1<sup>er</sup>, 4<sup>e</sup> étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 1,50 € est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'"abonné des mercredis" annuelle (8 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 5 €).

### • Mercredi 10 décembre :

Le conflit israélo-palestinien nourrit en France les passions et les haines. Notre collaborateur Yves LA MARCK avait annoncé la montée de ces comportements violents, en paroles et en actes, qui comblent de manière détestable la vacuité du débat politique français et qui, maintenant, étouffent ou disqualifient toute réflexion extérieure aux formulations polémiques. Nous avons pour notre part choisi d'aborder le problème du Proche-Orient dans les termes de la diplomatie : « Palestine : raisons de la guerre, chances de la paix ». Autrement dit : rappeler l'histoire, expliquer les enjeux, signaler les impasses, indiquer les issues possibles sans négliger le contexte international ni le rôle que peut jouer la France dans cette région du monde. Fêré d'histoire diplomatique, observateur de la vie internationale depuis trente ans, Yves La Marck a vécu au Proche Orient et connaît les protagonistes aussi bien que ceux qui, aux États-

Unis et en Europe, sont impliqués dans le conflit. Ce qui nous garantit une analyse riche de sens et de perspectives.

### • Mercredi 17 décembre :

On répète depuis des années, enquêtes à l'appui, que la presse d'information est en crise et que les journalistes sont largement discrédités. Apôtres de la « transparence » mais rebelles à la critique, les principales publications restent pourtant identiques à elles-mêmes et l'information ne cesse de s'appauvrir. Pire : le mélange de cynisme, d'amatourisme et de courtisanerie qui caractérise la haute caste médiatique tend à devenir un modèle qui se diffuse et s'impose aux jeunes générations par le biais des écoles de journalisme. François RUFFIN, qui est passé par ce moule, a refusé de céder au conformisme et à ses avantages pour publier sous forme de livre (cf. *Royaliste* n° 823) une enquête réalisée selon les principes et les méthodes de sa profession. Il y dévoile comment « Les petits soldats du journalisme » sont entraînés à fabriquer un produit rentable, dans le mépris de la déontologie professionnelle et des lecteurs auxquels ils sont censés s'adresser. Nous sommes toujours concernés par cette évolution qui nuit gravement au débat démocratique.

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prenez une "carte d'abonné" (8 € pour l'année)

## Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : NouAcRoya@aol.com
- ✓ Site internet : <http://www.multimania.com/royaliste>
- ✓ Téléphone : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie/répondeur : 01.42.96.05.53
- ✓ Règlements à l'ordre de : Royaliste - CCP 18.104.06.N Paris

## Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... Profession : .....

Adresse : .....

Adresse électronique : .....

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :

« Royaliste », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

# Crise en Serbie

**L**a Serbie est depuis toujours en Europe. Les médias français et les intellocrates naguère engagés dans les conflits balkaniques ont oublié cette évidence géopolitique.

Selon le dur jugement de Milan Kundera (1), ils n'aimaient pas pour eux-mêmes les Serbes, les habitants de la Bosnie, les Albanais – mais la souffrance des êtres plongés dans la guerre civile ou confrontés à la dictature. Cette souffrance confortait utilement leurs idées, leur position sociale, leurs intérêts éditoriaux. Depuis la chute de Slobodan Milosevic, ils ne se soucient plus des malheurs qui continuent de frapper les Balkans – et de la souffrance que provoque l'abandon.

En France, l'indifférence n'est pas générale. Nos diplomates et nos soldats accomplissent leurs tâches avec une ardeur qui va souvent bien au-delà de leurs devoirs d'état et, par delà révolutions et conflits, de nombreux citoyens français expriment de mille manières leur amitié pour les peuples de l'Est européen.

Les royalistes de la NAR font partie de ces fidèles. Ils n'ont pas attendu le retour des rois et des princes dans leur patrie pour militer en faveur d'une coopération permanente et concrète avec la Bulgarie, la Roumanie, la Yougoslavie, l'Albanie. Ils plaident pour la paix et pour la stabilité politique dans les Balkans, selon la perspective d'une Europe confédérale unissant l'ensemble du continent. C'est pourquoi ils s'inquiètent de la crise générale qui affecte la Serbie (2).

Pour la troisième fois, l'élection présidentielle a été invalidée, faute d'une participation suffisante des électeurs le 18 novembre dernier. Et les élections législatives fixées au 28 décembre se préparent dans une totale confusion, sous le regard d'une population qui est au-delà de toutes ses déceptions. La détresse morale et la misère favorisent les extrémistes et durcissent les conflits sociaux. La plupart des Serbes se vivent comme d'anciens Yougoslaves, enfants d'une patrie qui n'existe



plus, terriblement marqués par les guerres civiles puis par l'agression de l'Otan et qui se demandent ce qu'il en est du Monténégro, du Kosovo, de la Bosnie. Personne, à l'Ouest, ne leur répond.

Dans cette situation tragique, les leçons de morale et les cours de démocratie sont parfaitement inutiles. L'aide économique et financière, indispensable, n'est pas non plus suffisante. En Serbie comme ailleurs, le peuple souffre et le pays se décompose parce que l'État perd chaque jour un peu plus sa légitimité, son autorité, sa consistance même.

Les royalistes de la NAR n'ont jamais pris parti dans les élec-

tions bulgares, albanaises, bosniaques et serbes. Ils continueront de se garder de toute ingérence dans les affaires de nations amies mais tiennent à livrer quelques réflexions de portée très concrète à ceux qui veulent bien les lire d'un bout à l'autre de l'Europe :

Dans tout pays confronté à une crise politique généralisée, il est essentiel de restaurer l'État dans sa fonction symbolique (il faut que l'unité nationale soit incarnée pour redevenir effective) et dans son dispositif juridique – par l'adoption démocratique d'une nouvelle constitution. C'est ce qui s'est passé avec le général de Gaulle en 1958, dans une situation de guerre civile.

Quand une nation a la chance d'avoir à sa disposition une dynastie historique, il importe que ses citoyens s'interrogent sur la manière dont le roi ou le prince pourrait à nouveau rendre service. Des réponses, différentes, ont été données en Bulgarie et en Roumanie – une autre s'esquisse en Albanie.

En Serbie et au-delà, le prince Alexandre de Yougoslavie s'est mis de multiples manières au service de son pays depuis son retour d'exil (3). Les récentes impasses électorales amènent ce démocrate incontestable (qui s'opposa résolument à Slobodan Milosevic) à suggérer l'institution d'une monarchie parlementaire qui pourrait s'inspirer de l'exemple espagnol. C'est désigner le chemin, parcouru dans bien d'autres peuples, d'une possible renaissance.

**Bertrand RENOUVIN**

(1) Milan Kundera, *L'ignorance*, Gallimard, 2003. P. 157-158.

(2) pour une information complète, précise et équilibrée, cf. les traductions de la presse serbe publiées par l'indispensable *Courrier des Balkans* : <http://www.balkans.eu.org/>

(3) cf. les déclarations et le compte-rendu des activités du prince Alexandre sur le site [www.royalfamily.org](http://www.royalfamily.org)